



**MARDI 19 MARS 2019**

**Contre la casse de l'école publique**

**et de nos conditions de travail**

**tous et toutes en grève !**

La future loi Blanquer dite, selon la novlangue d'usage, de « l'école de la confiance », les récentes réformes des lycées et de l'accès à l'enseignement supérieur, tout comme et les réformes à venir de la fonction publique dessinent le saccage de l'école pour tous et une nette régression sans précédents pour les travailleurs-euses de l'Éducation comme pour nos élèves et leurs parents.

**Blanquer, c'est l'école de l'austérité !**

En 2019, **le second degré est touché par 2600 suppressions de postes** alors que les effectifs augmentent. Dans dans **le primaire où les créations sont insuffisantes**. Combien encore de suppressions de poste l'année prochaine alors que le gouvernement affiche sans états d'âme son ambition majeure de casse d'emploi publics d'ici la fin du quinquennat ?

**La création des EPSF** (établissements publics des savoirs fondamentaux, art 6 de la loi Blanquer) en **regroupant les écoles avec un collègue** d'un même secteur aura automatiquement un premier effet comptable en lissant les effets de seuils. Une logique de rentabilisation est à craindre qui pourrait par exemple peser rapidement sur les petites écoles en milieu rural.

**Les réformes des lycées**, ce sont aussi **des dizaines d'heures d'enseignements en moins** pour les lycéens-nes notamment dans la voie pro où l'enseignement général est largement réduit.

Avec la loi Blanquer, le pré-recrutement des enseignant-e-s dès la L2, sous statut d'AED, sera l'alibi **pour combler à moindre coût les besoins**, notamment en terme de remplacements. Même logique avec le recours massif aux contractuels prévus dans le plan « action publique 2022 ».

**Blanquer, c'est une école élitiste et à plusieurs vitesses !**

La loi Blanquer va permettre de **subventionner largement le privé** (avec l'obligation de scolarité à 3 ans impliquant un financement à parité des structures) et installe **des établissements internationaux dérogatoires**, dès la primaire. Leur nature d'établissement de l'entre-soi ne fait pas de doute, le rejet par la majorité LREM d'un amendement y imposant des quotas de boursiers a valeur de symbole. Vu sous cet angle, avec la création des EPSF, tout ça ressemble furieusement à un **retour à la situation d'avant 1975 et la création des collèges uniques...**

Au lycée, la fin des séries générales se double de spécialités inégalement réparties sur le territoire. A l'horizon, c'est la fin du baccalauréat comme diplôme national, une évaluation et un bachotage constants via le contrôle continu... Avec **ParcourSup** et ses algorithmes pour beaucoup obscurs, c'est en réalité un **mur qui est dressé contre les élèves les plus précaires** afin de les empêcher de poursuivre leurs études !

CHANSON DES CHORALES A L'ÉCOLE



## **Blanquer, c'est une école autoritaire et managériale !**

Derrière une rédaction anodine, l'article 1 de la loi Blanquer avec son devoir « d'exemplarité » organise **le muselage de la parole des personnels**.

Avec la création du Conseil d'évaluation de l'école (CEE), organisme à la botte du ministre instaurant des classements publics, **une évaluation permanente va mettre les établissements en concurrence et pressuriser les enseignant-e-s**. Cette **logique managériale** est à mettre en parallèle avec les objectifs portés par la « réforme de l'état » : individualisation des carrières (rémunérations au mérite, postes à profil), recrutements hors statuts et RH locales.

Dans le primaire avec les créations d'EPSF au bon vouloir des collectivités, ce sera la mise sous tutelle des chefs d'établissement de collège et **la fin de l'horizontalité et de la collégialité dans les écoles** (rappelons, le/la directeur-trice ne sont pas des supérieurs hiérarchiques).

L'imposition du drapeau français et de la Marseillaise dans les salles de classe nous montre, une fois de plus, que la pensée réactionnaire est parfaitement soluble dans le modèle libéral.

**Si l'heure est particulièrement grave dans notre secteur, nous ne pouvons pas espérer gagner en restant isolé-e-s**. Les logiques qui nous touchent sont les mêmes que celles qui ont mis des dizaines de milliers de personnes dans les rues depuis 4 mois. La défense et le développement des services publics, nos « communs », est bien au centre de la problématique de répartition égalitaire des richesses. **Nos combats sont au cœur d'un choix fondamental de société et nécessitent dans l'immédiat une rupture nette avec la politique patronale des gouvernements successifs !**

**La CNT-SO Éducation et Recherche appelle à se mobiliser le plus massivement le 19 mars, dans le cadre de la grève nationale interprofessionnelle et soutient les mouvements locaux visant à installer un mouvement plus large. Ne les laissons pas détruire notre outil de travail et nos communs, mobilisons nous !**

### **Tous ensemble dans les luttes, dans la grève :**

#### **Contre l'école du tri social qui entérine les inégalités**

- contre les réformes Blanquer des lycées, contre la loi Blanquer de la « malveillance »
- contre Parcoursup et la sélection à l'entrée de l'université, la hausse des frais d'inscriptions, tout particulièrement pour les étudiants étrangers
- contre la réforme libérale et managériale des services publics (CAP 2022)

#### **Pour une politique éducative ambitieuse, inclusive et émancipatrice**

- pour la sauvegarde de tous les postes des travailleurs-euses de l'éducation
- pour une carte élargie de l'Éducation Prioritaire incluant les lycées
- pour une réduction des effectifs par classe et une généralisation du temps de concertation pédagogique

#### **Pour des services publics au cœur d'un projet d'égalité économique et sociale**

- pour la hausse des salaires et des pensions
- pour des services publics de qualité, sans profits et d'égal accès à tous et toutes avec le maintien d'un maillage territorial fort